



Demande d'avis à victime

Par **LEVY Armand**, le **06/03/2018** à **18:35**

Bonjour,

Je suis en attente de l'avis à victime pour déclencher la protection juridique (prise en charge d'un avocat).

La fixation de consignation a déjà été faite et réglée.

Cher Maître, pouvez vous s'il vous plaît, m'indiquer la procédure afin que ma plainte partie civile soit accélérée ?

Comment puis-je faire un référé pour obtenir l'avis à victime ou l'avis d'ouverture d'une information judiciaire ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Respectueusement,

AL